

REUNION DU 14 avril 2021

Feuillet n° : 2021/

Le quatorze avril deux mille vingt et un à 20h00, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni à la mairie sous la présidence de Bernadette LETANOUX, maire .

Date de la convocation : 06/04/2021 adressée par messagerie électronique .

Et publiée par voie d'affichage extérieur à proximité de la porte d'entrée de la mairie le 07/04/2021

Nombre de conseillers en exercice : 15 ; Présents:12 ;Votants :15

Conseillers présents :MM. Yves RUELLAN, Brigitte NICOLAS, Patrice GINGAT, Sophie BARILLE, Stéphane PRULHIÈRE , Fabien ALIX ,Armel DENIS ,Betty CADOT, Patricia CARET , Yannick DANIEL, Nadège LESSIRARD -

Conseiller(s) absents : MM. Carmen MAUDET qui a donné procuration à Betty Cadot, Mr Sébastien SALIOU qui a donné procuration à Mr Stéphane Prulhière, Mme Roseline CAUGANT qui a donné procuration à Brigitte NICOLAS-----

Secrétaire : Brigitte Nicolas

Ordre du jour : - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : Présentation du projet de territoire par Mr Pierre-Yves MAHIEU . Mr Luc GRAINDORGE et Mme Sylvie PASCAL- Droit de Préemption Urbain :- Aire de camping-cars : régime de la taxe de séjour : révision du tarif : Période de parking payant :- Divers

N° 21-2021 : COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION : Les conseillers municipaux approuvent le procès-verbal de la réunion du 14/03/2021 et signent le registre des délibérations.

N° 22-2021 : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION : PRESENTATION DE L'ELABORATION DU PROJET DE TERRITOIRE :

Avec la participation de Mr Pierre-Yves Mahieu, maire de Cancale et vice-président de la communauté d'agglomération, Mme Sylvie Pascal, DGS de la communauté d'agglomération, Mr Luc Graindorge, Directeur du service aménagement. Après exposition des enjeux de l'élaboration de ce projet qui fixe les orientations et les objectifs de la communauté d'agglomération pour les années à venir , Mr Mahieu a cédé la parole à Mr Graindorge qui a présenté les différentes étapes de la création et de la finalisation de ce projet. Le maire a remercié les participants pour leur intervention et invité les conseillers municipaux à répondre à l'enquête de la communauté d'agglomération.

N° 23-2021 : DROIT DE PREMPTION URBAIN : Le maire invite le conseil municipal à se prononcer sur les déclarations d'intention d'aliéner reçues récemment. Après délibération, le conseil municipal, abandonne son droit de préemption sur la vente ci-après :

- 9 rue de l'île verte : Vente/succession de 43.5% d'une maison d'habitation par les co-indivisaires (56 468€) ;

N° 24-2021 : AIRE DE CAMPING-CARS au 4 rue du bord de mer : Extension de la période de stationnement payant et tarifs :

Le maire rappelle qu'à ce jour la période de stationnement payant s'étend du 1^{er} juin au 15 septembre pour un droit de place de 7€ par tranche de 24h00 . L'application du système de taxe de séjour forfaitaire voté par la communauté d'agglomération ne tient pas compte de la fréquentation effective de l'aire de camping-cars et porte préjudice à un élargissement de la fréquentation payante de l'aire de camping-cars sur des périodes moins « touristiques ». Or la communauté d'agglomération, par la voix de son vice-président en charge des finances, promet d'appliquer désormais une taxe de séjour au réel et ce dès 2021 . C'est pourquoi il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur une extension de la période du stationnement payant .

Après délibération, le conseil municipal ,

- Fixe la période de stationnement payant du 1^{ER} mai ou 31 octobre ;

- Fixe les tarifs à compter du 1^{er} mai 2021 à :

- droit de stationnement : 8.00€/emplacement pour une période de 24h ;

- borne de service : 3.00€ pour 80 litres d'eau ou 6h00 d'électricité à une puissance de 6 Kwatt

Divers :

Elections des 20 et 27 juin 2021:Le maire évoque la tenue des doubles élections Régionales et Départementales des 20 et 27 juin prochains . Bien que nous ne connaissions pas encore les conditions définitives d'organisation de ces élections il est probable que l'obligation de vaccination ou de test négatif des assesseurs soit demandée . Les conseillers municipaux sont d'ores et déjà invités à faire part en mairie de leur disponibilité pour la tenue des bureaux de vote .

Signature,

Cachet

Page 1 sur 2

Rencontre avec la Directrice de la communauté d'agglomération : Mme Sylvie PASCAL , nouvelle directrice, sera présente en mairie le 21 avril 2021 à 9h . Le maire invite les élus volontaires à participer à cette réunion .

Consultation sur la gestion des inondations et le milieu marin : Mr Yves Ruellan, adjoint, remet à chacun des conseillers municipaux un dépliant sur la consultation publique en ligne organisée par la Préfecture du 1^{er} mars au 1^{er} septembre 2021 .Tous les habitants sont associés à cette enquête . Vous pouvez donner votre avis sur «sdage-sage.eau-loire-bretagne.fr ».

→* *Récapitulatif des délibérations : n°s 21-2021 ; 22-2021 ; 23-2021 ;24-2021*

→* *Signatures des membres présents:*

Bernadette LETANOUX	
Yves RUELLAN	
Brigitte NICOLAS	
Roseline CAUGANT	ABSENTE
Patrice GINGAT	
Sophie BARILLE	
Stéphane PRULHIERE	
Sébastien SALIOU	ABSENT
Fabien ALIX	
Armel DENIS	
Betty CADOT	
Patricia CARET	
Carmen MAUDET	ABSENTE
Yannick DANIEL	
Nadège LESSIRARD	

Le maire,